

Procès verbal du conseil d'administration n° 8

ASBL BE Larp

[02/09/2010]

Président de séance : Daniel B.

Secrétaire de séance : Guillaume D.

Présents : Bruno VP, Adrien L., Sebastien K., Guillaume D., Daniel B.

Lieu de réunion : Wolu jeune, 78, av. Prekelinden 1200 Bxl

A. Bilan FestiGN :

Bon retour sur l'événement par plusieurs participants, bien organisé. Présence mixte de rôlistes et de passants. Les organisateurs de Liège GN sont disposés à envisager divers projets avec BE Larp et sont motivés pour prolonger ce genre d'initiatives.

B. Debriefing AVATAR :

Le CA a décidé d'attendre le retour de Gaël pour fixer une date de réunion.

C. Point Convention Raid :

OK pour bon d'achat de 500 euros chez Karfax à disposition de l'équipe 2011 d'AVATAR. Ce point a été réglé trois jours avant AVATAR, par téléphone, entre Bruno W et Bruno VP.

D. Clôture du Festival Dinant :

Présence de BE Larp pour promo GN le 03/10 ?

Daniel n'est pas disponible. Les autres membres du CA présents l'étaient, sous réserve de vérification.

Le matériel de communication est disponible chez Daniel.

E. Point sur le dossier OJ :

Le dossier est complet et est officiellement à l'examen (mais une visite d'un inspecteur a déjà été faite avant la réception de cette information). La réponse définitive devrait être transmise au CA avant janvier 2011.

F. Recrutement nouveaux membres :

Adrien doit envoyer un mail de contact aux associations susceptibles de rejoindre la fédération afin d'en présenter les avantages.

G. Ateliers à organiser (cfr. politique CA 2010) :

Guillaume doit vérifier les dates du calendrier pour organiser une journée pendant laquelle auront lieu les différents ateliers

H. Dépôt des membres au greffe et des comptes des années précédentes :

Gilles doit s'en charger, si ce n'est pas déjà fait.

I. Signer la convention compta avec le CJC :

La licence est à renouveler annuellement plutôt que définitive. Malgré cela, les membres du CA présents ont décidé de signer cette convention, le gain étant non négligeable. Bruno signe la convention et la transmet au CJC.

J. Doc BWAT à valider et communication :

Bruno se charge de communiquer les informations à Manu. Le document est validé.

K. Comptabilité 2009 :

Le CA a reçu les comptes en parties doubles de l'année 2009. La retranscription est approuvée par le CA, il reste quelques questions techniques à éclairer, notamment la comptabilité liée aux factions.

L. Décès d'Olivier Welliquet :

Une couronne a été adressée par BE Larp. La facture arrive à Wolujeune.

M. Animation à wolujeune le 12/09 :

Aucun administrateur n'étant disponible, le CA ne pourra répondre à cette demande.

N. Point sur Wolu-Jeune :

Le logo doit être ajouté dans les communications futures.

Le n° de téléphone de BE Larp doit être transmis à Wolu Jeune pour l'avertissement en cas de réception de courrier.

O. Divers :

Le GSM de BE Larp a été confié à Bruno pendant l'absence de Daniel.